

LE FORUM

BULLETIN DU RÉSEAU DES
FORUMS ANDRÉ-NAUD



rfan

Septembre 2014
Numéro 30

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LIMINAIRE	3
SECTION 1 : ACTUALITÉS	
✚ Évêque de Quimper <i>par Céline Hoyeau</i>	6
✚ Luçon au bord de la scission <i>par Golias</i>	7
✚ Mélange des genres <i>par André Gadbois</i>	9
✚ Gravel et les médias <i>par Dominique Boisvert</i>	10
✚ Gravel signé Myre <i>par André Myre</i>	11
✚ Les vieux <i>par Pierre Foglia</i>	13
SECTION 2 : DOSSIERS	
✚ Eucharistie sans prêtre <i>par Pierre Collet</i>	16
✚ Lettre pour le premier mai <i>par Le Parvis et le RFAN</i>	20
✚ Refuser l'inacceptable <i>par Stéphane Hessel</i>	22
✚ Des minières accusées <i>par Mélanie Loisel</i>	23
✚ Le territoire et nous <i>par GTCQ</i>	26
✚ Mgr Lépine et la laïcité <i>par Lise-Marie Gervais</i>	31
SECTION 3 : SPIRITUALITÉ	
✚ Gravir la montagne <i>par Marc Benoît</i>	34
✚ Soyons éternels <i>par Stéphane Laporte</i>	35
✚ Parabole du marais <i>par Pierre-Gervais Majeau</i>	37
SECTION 4 : VIE DU RÉSEAU	
✚ Défendre la vie <i>par André Gadbois</i>	40
✚ Hélène la bienveillante <i>par André Gadbois</i>	41
INSCRIPTION ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	45 et 47

LIMINAIRE

André Gadbois

pour l'équipe éditoriale

Thomas Römer, exégète et bibliste, écrivait dans la revue *Le monde des religions* de mai/juin 2014 (p. 71): « La Bible est une littérature de crise... On essaie de donner des réponses à des situations qui font difficilement sens. Et par leur riche diversité, les textes bibliques ont la possibilité de produire des sens NOUVEAUX dans de NOUVEAUX contextes. » Dans son dernier livre¹, Gregory Baum affirme que « si l'Église ne répond pas avec créativité à la CULTURE dans laquelle elle se trouve, les gens vont voir en elle un corps étranger, sans lien avec leurs vrais problèmes. » (p. 52)

Ces deux citations me ramènent à Jésus de Nazareth qui sans cesse offrait aux individus de sa société des occasions de transformer leur « catéchisme » en une expérience de foi; il se comportait comme un médiateur soucieux de faire du neuf avec du vieux. Il cherchait à déclencher des mouvements de conscience capables de mener les personnes vers la paix, la joie et la vie en abondance. Grand pédagogue, il questionnait les gens et leur culture afin qu'ils dépassent la possession tranquille de leur certitude et donnent sens à leurs vingt-quatre heures de chaque jour... des heures parfois en attente de lumière et de tendresse.

C'est encore Gregory Baum qui dans son livre *Truth and Relevance* publié en 2014 écrit que pour Fernand Dumont « ce Jésus est foncièrement attrayant et en même temps profondément troublant. » Qu'en est-il de notre institution « une, sainte, catholique et apostolique »?

Depuis le dernier conclave, François qui a hérité d'une « culture ecclésiastique certaine de sa puissance » cherche à la dépasser pour collaborer à la construction d'une nouvelle culture dans un nouveau contexte : 2014. Il interpelle, ne condamne pas, vit de plus en plus dans le monde d'aujourd'hui,

n'éteint pas la mèche qui fume encore, observe et fait attention à la personne humaine, accueille courageusement les doutes que la société nouvelle émet. Je l'imagine parfois en train de marcher sur la rue et de dire à un passant : « Qui dis-tu que je suis? »

Dans la première section de ce Bulletin 30, ACTUALITÉ, vous pourrez parcourir 6 petits textes donnant un bref aperçu d'efforts qui se déploient ici et là pour avancer dans la construction d'une humanité nouvelle et d'une Église nouvelle. Retrouver cette dignité humaine trop souvent défigurée et méprisée autant par notre société que par notre Église. Par la pratique de la bienveillance, de la justice et de la solidarité («Heureux êtes-vous, vous qui...! »), des gens aux antécédents les plus divers réalisent de bonnes nouvelles pour les plus petits et les plus fragiles de notre Monde. N'était-ce pas la visée du prophète de Nazareth?

Depuis sa fondation en 2006, le Réseau des Forums André-Naud a réfléchi sur quelques grands dossiers que le Bulletin a fait connaître car la diffusion de l'avancement des idées et des projets est essentielle. Merci à Maurice Boutin (FAN de Montréal) de m'avoir acheminé *Refuser l'inacceptable* de Stéphane Hessel. Merci aussi au Groupe de Théologie Contextuelle Québécoise pour le premier de quatre textes sur le territoire et nous. Cette section permet aussi de lire *Des minières accusées* de Mélanie Loisel. Lisa-Marie Gervais du journal *Le Devoir* nous illustre la pensée de l'archevêque de Montréal sur la laïcité. Et la lettre parue dans *Le Devoir* du premier mai dernier, cosignée par le Parvis de Québec et le RFAN, dénonce le traitement injuste imposé à des centaines de travailleurs et travailleuses. Enfin Pierre Collet retrace l'histoire de l'eucharistie sans prêtre.

La section SPIRITUALITÉ nous présente 3 textes : *Gravir la montagne pour fêter Dieu* de Marc Benoît, une invitation à adorer et à se désinstaller; un texte plein d'humour de Stéphane Laporte intitulé *Soyons éternels*, puis une parabole de Pierre-Gervais Majeau, *Parabole des marais*, qui affirme que la Parole de Dieu peut transformer le marécage humain en véritable vivier.

Cette dernière section, VIE DU RÉSEAU, veut rendre hommage à deux êtres humains décédés récemment : Hélène Bournival et Raymond Gravel, une femme qui fut toujours donnée aux plus fragiles de notre monde et un homme donné à son ministère pastoral et dont le oui fut toujours oui et le non toujours non.

De plus cette quatrième section est aussi le lieu d'un rappel : la prochaine assemblée générale (la neuvième) de notre Réseau qui aura lieu le 22 octobre à la Maison de la Madone au Cap-de-la-Madeleine, de 9h30 à 17h30 (incluant le souper pour celles et ceux qui le désirent). La publicité et les informations pertinentes (inscription, horaire, thématique,...) suivront bientôt.

Bonne lecture à vous! Bel automne, la plus colorée des quatre!

[1](#) Fernand Dumont, un sociologue se fait théologien, chez Novalis 2014



A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

SECTION 1

**L'ÉVÊQUE DE QUIMPER
SUSPENDU DE SA
CHARGE « JUSQU'À
NOUVEL ORDRE »**

Céline Hoyeau
12/5/14 - 15 H 51

Le pape a nommé hier Mgr Philippe Gueneley administrateur apostolique du diocèse de Quimper, en remplacement de Mgr Jean-Marie Le Vert, suspendu de sa charge pour raison de santé.

Le pape François a autorisé Mgr Jean-Marie Le Vert, 55 ans, « pour raison de santé, à suspendre jusqu'à nouvel ordre l'exercice de sa charge pastorale du diocèse de Quimper » (Finistère), a annoncé hier la Conférence des évêques de France.

Pour assurer, durant cette période, le gouvernement du diocèse breton, le pape a nommé l'évêque émérite de Langres, Mgr Philippe Gueneley, comme administrateur apostolique du diocèse. Cette décision, explique ce dernier dans un communiqué adressé aux catholiques bretons, doit « per-

mettre à Mgr Le Vert de prendre un bon temps de repos qui lui est nécessaire ».

Le diocèse est secoué depuis plusieurs mois par une crise au sein de ses instances dirigeantes qui a conduit dernièrement le vicaire général, Jean-Paul Larvol à démissionner, suivi par deux prêtres du conseil épiscopal. À Quimper, on parle prudemment de situation « compliquée », « délicate », de « malaise profond ». L'archevêque de Rennes, Mgr Pierre d'Ornellas, s'est lui-même rendu il y a deux mois en Finistère, pour une série de rencontres.

DÉCISION ASSEZ INÉDITE DU SAINT-SIÈGE

Les griefs adressés par certains membres du diocèse ne portent pas, contrairement à ce que certains médias ont avancé, sur des tensions idéologiques qui auraient émergé entre un évêque perçu comme plutôt conservateur – nommé à Quimper en 2007, Mgr Le Vert fut officier de la marine nationale, puis prêtre de la communauté Saint-Martin qu'il avait quittée peu après son [ordination](#) – et un clergé plus progressiste. Elles semblent plutôt mettre en cause le pouvoir excessif laissé à son entourage, au détriment de son conseil épiscopal et des

personnes qui institutionnellement sont nommées pour l'assister dans l'exercice de sa tâche.

Mgr Le Vert pour sa part estimait le 2 mai, dans les colonnes du quotidien Ouest France, que « le problème est bien plus prosaïque et plus spirituel. Il s'agit d'une question de foi. Quand il se fait du bien quelque part, il y a forcément des attaques ».

Reste que la décision du Saint-Siège est assez inédite. Non pas demande de démission, mais suspension « jusqu'à nouvel ordre » : le Vatican semble s'être donné du temps pour permettre tant au diocèse qu'à l'évêque très éprouvé par la situation de prendre du recul. La mission de Mgr Gueneley devrait aussi permettre de faire la part des choses et d'éclairer la décision à venir.

L'administrateur apostolique souhaite en priorité « se mettre à l'écoute » de tous pour « apaiser ». « Je suis sûr, écrit-il, que ceux qui ont reçu une charge pastorale continueront de l'accomplir selon la mission reçue. Ensemble, nous aurons à nous mettre à l'écoute de la parole de Dieu, à nous laisser guider par l'Esprit Saint, pour que l'Église diocésaine, tournée vers l'avenir, poursuive l'évangélisation en ce département du Finistère, dans l'unité, la paix et la joie ».



LE DIOCÈSE DE LUÇON AU BORD DE LA SCISSION : POUR UNE EGLISE EN DIALOGUE

Golias

[lire l'intégralité de notre dossier dans *Golias Hebdo* n° 341]

Tout est parti de ce projet d'école... En septembre 2014, La Roche-sur-Yon devrait compter un nouvel établissement (18 élèves jusqu'au CE, 24 jusqu'au CM2). Privé. Hors contrat, non reconnu par l'Enseignement catholique qui n'a pas validé le projet, mais abrité dans des locaux diocésains avec la bénédiction de l'évêque de Luçon, Mgr Castet. Il y a quelques semaines (cf. « Golias-Hebdo » n° 334), nous évoquions déjà les façons de faire de cet évêque insupportable, mondain patenté et archi-conservateur notoire. Il nous faut encore une fois revenir sur ce personnage et son entreprise de restauration, par le biais de ce nouvel « événement » qui réaffirme nos multiples alertes au sujet de cet évêque. Car la Vendée est au bord de l'explosion, pour ne pas dire de la scission, et c'est cette école qui est en train de mettre le feu aux poudres.

Après le diocèse de Quimper, c'est à l'Église de Vendée d'être secouée par des dissensions. Nous vous en informons puisque personne d'autre ne le fait. Il ne s'agit certes pas

d'attiser les querelles ou de favoriser la division, mais de révéler ce qui se joue dans ces conflits : c'est une question d'écclésiologie. Comment aujourd'hui penser l'Eglise et la vivre ? On se souvient que Vatican II a mis en valeur la notion de peuple de Dieu, en insistant sur le dialogue qu'elle doit entretenir avec le monde. Nous avons-là les deux éléments battus en brèche, notamment à la Roche-sur-Yon, par les nostalgiques d'une Eglise de chrétienté hiérarchisée et identitaire.

Le premier élément concerne l'organisation interne de la communauté. Un évêque peut se comporter comme un chef autoritaire, et casser une dynamique synodale mise en place par son prédécesseur. Les Conseils épiscopaux et presbytéraux ne sont que des opportunités offertes par le Droit Canon et non des instances qui pourraient l'obliger. L'évêque peut choisir avec qui il travaille, ce qui est légitime ; ce qui ne l'est pas, c'est qu'il n'écoute pas ceux et celles qui ne partagent pas ses options. A vouloir être chef, en insistant qu'il préside au nom du Christ, il risque bien d'être une tête sans corps ! Pire, d'oublier que seul le Christ est la tête et qu'il est lui-même membre du corps. La responsabilité de communion qui lui incombe devrait l'obliger à écouter ceux et celles qu'il doit faire travailler ensemble. De fait, l'évêque préside *in persona Christi et ecclesiae*, c'est-à-dire au nom du Christ et de l'Eglise. Or la Communauté n'a rien à dire, si l'évêque le

décide ainsi. Aucun contre-pouvoir n'existe... D'aucuns répondront que, justement, les ministres ordonnés sont au service et non au pouvoir... Sauf que cette perspective est une belle hypocrisie : Ils sont, ou peuvent être comme l'évêque de Luçon, au service de leur pouvoir et de leur Cour ! La remise en cause de leur autorité est sans doute un des signes des temps que l'Eglise devra apprendre à lire pour instaurer le dialogue à un niveau institutionnel. C'est ce que le pape François a dit vouloir faire. Mais pour l'heure, nous ne voyons rien venir de Rome.

Le second élément, et comment ne pas voir qu'il est lié au premier, concerne la relation de l'Eglise au monde. L'école très catholique que Mgr Castet veut imposer à la Roche-sur-Yon est le symbole d'une Eglise qui sait et non d'une Communauté qui dialogue. Comme l'évêque sait, tout seul, ce qui est bon pour son peuple, l'Eglise enseignante n'a rien à recevoir de ceux et celles qui vivent et pensent autrement qu'elle. Pourtant, en matière de respect des enfants et d'éducation, la tradition catholique est certes riche mais pas sans défaut. Le scandale irlandais est venu le rappeler il y a peu ! Le risque majeur est ici celui d'une dérive sectaire. L'Eglise ne serait plus qu'un groupe d'hommes et de femmes qui, refusant toute contradiction, se sépare des autres. Il serait bon de rappeler que c'est la Parole de Dieu qui est le critère premier et ultime du discernement de la vie de l'Eglise. Or cette Pa-

role est plurielle et son interprétation l'est aussi. Pierre et Paul n'étaient pas toujours d'accord... Leur confrontation libéra l'Eglise pour qu'elle soit vraiment missionnaire. C'est sans doute la figure de Paul qui manque cruellement à notre Eglise aujourd'hui... Pierre mène seul la (sa ?) barque. Mais aujourd'hui, Les chrétiens de Vendée, après ceux de Bretagne, font de la résistance ! L'évêque de Luçon sera-t-il, comme son confrère de Quimper, invité à quitter sa charge ?



LE MÉLANGE DES GENRES

André Gadbois

Récemment, lors d'une interview accordée à Radio Ville-Marie, l'ex maire de la Ville de Montréal, monsieur Gérard Tremblay, a voulu rendre compte de sa gestion politique qui l'a obligé à démissionner et l'a justifiée à l'intervieweur par les exigences et les « vertus » prônées par le Seigneur de sa foi religieuse. Je crois monsieur Tremblay sans aucun doute (je le connais depuis très longtemps) mais je ne peux m'empêcher d'être mal à l'aise devant ce « théisme traditionnel » et individualiste qui fait le jeu

des puissants tireurs de ficelles habiles à se déguiser en colombes devant la Commission Charbonneau. Ma foi en ce Seigneur et en son Évangile m'incite à être tenace critique de toutes les approches et de toutes les situations qui nous distraient « de la fabrication de l'homme par l'homme ». (Gregory Baum, 2014) Ce Seigneur, comme le nomme souvent monsieur Tremblay, nous a faits co-créateurs avec Lui pour contribuer avec Lui à la sculpture humaine. Par son Fils il nous a ouvert les yeux sur les attitudes qui défigurent et ralentissent la progression de cette sculpture. Il a endossé des attitudes transparentes qui ont dérangé « ben du monde ».

L'Homme de Nazareth à qui on a fermé les yeux de force devant l'inquiétude qu'il suscitait dans son environnement a dévoilé (car il avait les yeux grand ouverts) ce qu'on essayait de cacher. Il a refusé d'être un laboureur qui se contente de regarder l'herbe pousser : il s'est procuré une charrue et il a labouré le champ, reviré la terre « boutte pour boutte » jusqu'à s'en faire des « ampoules ». Il a béni le pain et le vin, il a dénoncé les magouilles religieuses et politiques. Il a questionné les attitudes individuelles et collectives commandées par les religions, il a fait appel à la conscience des individus, il s'est mouillé. « Aucune décision n'échappe à l'ambiguïté des compromis qu'elle réalise, mais le refus du choix, la peur de trancher et, quand il le faut, celle de faire mal, constituent souvent les pires des com-

promis dans la mesure où ils laissent le champ libre à la violence des égoïsmes. »¹

L'invitation première (Lc 10, 25-37) de l'Évangile de cet Homme de Nazareth est l'effort continu pour élargir notre solidarité avec les êtres humains : c'est là que nous y rencontrerons la Vérité et la Bienveillance. Ce chemin est celui des veilleurs qui refusent de se laisser endormir par la complaisance et qui sont conscients du prix qu'ils devront payer pour demeurer debout. L'accueil « religieux » de l'Évangile du Seigneur peut nous rendre complices des pires perversions : l'Histoire est là pour en témoigner... même l'Histoire récente. Réduire l'Évangile à une religion tranquille est un mélange des genres; c'est oublier que le Ressuscité a dit durant sa présence en Galilée et en Judée : « Je ne suis pas venu apporter la paix... »

¹ MOUSSÉ, Jean, *Cette liberté de violence qu'est le pouvoir*, Desclée 1982, p. 279.



RAYMOND GRAVEL, L'ÉGLISE QUÉBÉCOISE ET LES MÉDIAS

Dominique Boisvert
17 août 2014

La mort de Raymond Gravel, prêtre du diocèse de Joliette, a fait la « une » des médias québécois comme bien peu d'événements « catholiques » peuvent en rêver. Cette nouvelle a connu une couverture médiatique considérable dans une province qui n'a toujours pas fini de « régler ses comptes » avec la religion. Cela mérite réflexion.

Les évêques québécois déplorent le peu de place que les médias font à leurs prises de parole dans l'espace public. Quand ils ont voulu s'opposer une dernière fois à l'adoption du projet de loi 52 sur « mourir dans la dignité », ils ont dû acheter de l'espace publicitaire dans les journaux pour se faire entendre. Ils ont l'impression que les médias d'ici n'ont aucun intérêt pour les questions religieuses.

Et pourtant, Raymond Gravel était régulièrement dans les médias en tant que prêtre, et ce, bien avant sa dernière année de maladie. Pourquoi?

Certains diront que c'est à cause de ses positions rebelles, progressistes ou « différentes » des points de vue officiels ou

habituels de l'Église (sur l'homosexualité, l'ordination des femmes, etc.). Cela serait à mon avis une erreur.

Certes, le caractère polémique de certaines prises de positions a pu augmenter l'intérêt des médias. Mais la véritable explication de la présence de Raymond Gravel dans les médias réside ailleurs : dans sa grande *disponibilité* à l'égard de ces outils de communication certes, mais surtout dans son *humilité* et dans son *humanité* profondes qui faisaient de lui un interlocuteur privilégié et attachant, tant pour les médias que pour le grand public.

Si Raymond Gravel avait ses entrées dans les médias et si ceux-ci recherchaient même sa parole, c'est d'abord et avant tout parce qu'il était vu comme un être humain authentique et profond plutôt que comme un prêtre-en-fonction; parce qu'il osait parler selon sa conscience plutôt que selon l'orthodoxie du catéchisme romain; parce qu'il ne pratiquait pas la « langue de bois », ni religieuse, ni politique; et parce qu'il était capable d'une parole claire et forte mais toujours respectueuse de l'autre, de son expérience et de son point de vue.

Ce qui manque à notre Église québécoise, ce n'est pas la pertinence de son message (la *Bonne Nouvelle*) ni la richesse de son expérience (à travers les siècles et les continents); c'est plutôt l'humilité de n'être qu'une voix parmi d'autres, l'expérience re-

connue de ses faiblesses et de ses fragilités, l'ouverture bienveillante aux nouveautés dérangeantes ou aux points de vue contradictoires et la simplicité du partage de notre commune humanité.

C'est ce que Raymond Gravel a personnifié d'une manière exceptionnelle. Et que nous sommes tous invités à développer et à vivre à notre tour. Jésus de Nazareth est toujours une figure inspirante pour notre monde d'aujourd'hui quand ses témoins vivent vraiment à sa manière. Comme Raymond Gravel et le pape François.



RAYMOND GRAVEL

André Myre
Montréal

Je me permets de partager quelques réflexions, avec la famille de la Faculté, à l'occasion du départ de Raymond Gravel.

J'ai d'abord connu Raymond comme professeur – j'ai dirigé son mémoire de maîtrise en études bibliques –, puis comme ami. La vie a eu la délicatesse de nous aménager quelques rencontres au fil des ans, et nous

nous sommes toujours retrouvés avec plaisir.

Dans un contexte facultaire, notre dernier contact date de quelques années, alors que je l'avais invité à venir partager son expérience de prêtre-député au cours d'une rencontre du « Club des Sages » (regroupement de professeurs retraités de la Faculté). Comme toujours, il avait été très généreux de son temps et s'était montré lucide et engagé.

Je l'ai vu pour la dernière fois à Joliette, à la fin juin, alors qu'il sortait des soins palliatifs et s'activait à préparer ses funérailles. Il était tout à la fois joyeux, réfléchi, moqueur, serein, humain, vrai.

Raymond était un homme qui, au lieu de se durcir, s'est laissé attendrir par les grandes souffrances de sa jeunesse. Cette tendresse se voyait sur son visage souriant, s'entendait dans sa voix grave et ne le quittait jamais, même quand il avait des choses très dures à dire. C'est pourquoi les petites gens, en particulier, lui faisaient tellement confiance. Il était l'un des leurs, ils se reconnaissaient en lui, il ne les trahirait jamais.

C'était un homme de conviction, au parler franc. Il trouvait au fond de lui la boussole qui lui permettait de penser librement, de parler honnêtement et d'agir humainement.

Il n'avait ni rancune, ni rancœur. Il attaquait les idées, jamais les personnes. Il ne laissait pas ses prises de position l'éloigner de ceux ou celles qu'il visait. Quand ses adversaires étaient durs avec lui, il ne laissait pas la haine le détruire. Il avait toujours le sourire prêt à dire l'amitié.

C'était un homme de contact. Il aimait les gens. Il aimait les médias, les journalistes, la publicité, la controverse. Cela lui permettait de dire largement ce qu'il avait à dire.

C'était un homme d'Église, qui aimait passionnément l'Église. Il la voulait axée sur l'évangile, plutôt que centrée sur elle-même. Au service des humains, plutôt que fixée sur ses dogmes. Il croyait qu'elle pouvait changer, il espérait qu'il la verrait changer. En cela, il a été déçu.

Mais il ne l'a pas été sur l'essentiel, et l'essentiel, c'est l'homme qu'il est devenu. Il s'est fait devenir un superbe être humain. Et c'est là le changement de fond qu'il a provoqué, le seul qu'un être humain peut faire. Nul ne peut changer le monde ou l'Église. Mais chacune, chacun peut devenir une lumière dans les ténèbres, une chandelle dans la nuit, un peu de sel qui donne du goût à la fadeur de l'existence.

Merci, Raymond. À Dieu.



ÇA FAIT RÉFLÉCHIR

*Texte de Pierre Foglia
dans La Presse
(juillet 2014)*

La caméra pas cachée

Une plainte monte du couloir. Encore M. Filion, dit une préposée. Encore constipé. La plainte devient une sorte de beuglement. Ça doit être coincé et ça le déchire, commente une autre préposée, j'y vais. Elle entre dans la chambre où M. Filion, prostré, impuissant, humilié sans doute aussi, pleure doucement. La préposée lui prend la main. Là, là, M. Filion, on va arranger ça. Elle baisse son pyjama, défait sa couche et, de son doigt ganté, dégage l'anus du vieux monsieur. La caméra avec laquelle j'écris cette chronique n'est pas cachée. Ce que je vous montre, n'importe qui peut le voir.

Prenons la plus courante des tâches, celle qui est répétée le plus souvent dans tous les CHSLD de la province. Le bain partiel quotidien. Avec un gant de caoutchouc, la préposée lave la figure, les fesses, la vulve, le pénis du vieux ou de la vieille. Enlève les champignons de son nombril avec un coton-tige. Éponge le liquide brun et épais

qui suinte de ses oreilles. J'ai dit la job courante. Mais une job comme une autre? Journaliste, plombier, institutrice, vendeuse chez Renaud Bray, ça, ce sont des jobs normales, comme les autres. Changer la couche des petits enfants dans une garderie, c'est aussi une job normale. Mais changer la couche d'un monsieur de 88 ans, ce n'est pas une job normale. Pas normal pour le vieux monsieur. Pas normal pour la vieille madame, pas normal pour la préposée.

Laver la vieille dame sous les seins, mais pas sous les aisselles parce que son bras, trop raide, ne décolle pas et qu'il faudrait être deux pour le lever. Alors forcément, demain, après-demain, la vieille dame va puer un peu. Mais elle puerait de toute façon : 80 % des bénéficiaires des CHSLD portent des couches. Lave-les tant que tu veux, ils puent toujours un peu sous le parfum dont on les asperge le matin. Couper les ongles des orteils, qui poussent tout croche. Gare s'ils déchirent les bas. La famille en fera tout un plat. Leur avocat convoquera les médias. Et Maisonneuve va encore s'exciter. S'occupent pas de notre papa, c't'écoeurant. La faute au syndicat. Nettoyer les ongles des mains. Mais surtout sous les ongles. Je viens de le dire, 80 % des bénéficiaires sont en couche. Plusieurs jouent dedans. Avec la sénilité revient, comme chez les tout-petits, la fascination de la merde. Mais parfois, aussi, c'est tout simplement parce que ça les pique.

Les nourrir. Madame X, madame Y, monsieur Z ont pris place dans leur chaise à tête, qui leur tient la tête droite. Pour les gaver, une seule préposée, assise, elle, sur une chaise à roulettes pour pouvoir aller plus aisément de l'un à l'autre. Hop, une petite cuillère de crème de blé à madame X. Hop, une autre à madame Y. Oups ! Monsieur Z ne veut pas ouvrir la bouche. Ben alors, monsieur Z, on n'a pas faim, aujourd'hui? Miam-miam, la bonne crème ! Hop, elle revient à madame X, qui a régurgité. D'abord lui essuyer les coins de la bouche avec une serviette en papier. Hop madame Y, c'est bien, madame Y ! S'il vous plaît, monsieur Z, je vais me faire gronder par l'infirmière si vous ne mangez pas. La préposée insiste un peu avec sa cuillère. Les lèvres de M. Z se desserrent, il aspire un peu de crème de blé. S'étouffe, la recrache. La préposée en a plein ses lunettes. Finalement, c'est madame Y qui a presque tout mangé. Et quand elle a été bien pleine, elle a déféqué. Hon ! Madame Y ! Venez, on va vous changer. Too much information? Vous préférez quand la caméra cachée surprend le préposé en train de traîner le petit vieux sur le plancher comme une poche de patates? Désolé, vous me confondez avec le Téléjournal ou avec une émission de radio qui sévit le midi.

Les épidémies, les rhumes, les petites contrariétés qui déclenchent des cataclysmes dans le quotidien des pas-tout-à-fait-déconnectés. Le fils chéri vient de télépho-

ner, il ne viendra pas samedi. Ou le contraire, il est venu et ça ne s'est pas bien passé. Les familles ! Faudrait faire aux familles le coup de la caméra cachée. Montrer les engueulades des enfants dans la chambre du vieux, les discussions d'argent. La paranoïa ambiante. Où est passé le haut de pyjama de mon père? On ne sait pas, madame. Votre père l'aura oublié dans une chambre où il est entré en pensant que c'était la sienne. On le retrouvera.

La violence des bénéficiaires. Coups de pieds, coups de poings aux préposés, insultes. Deuwors ! crie la vieille à la préposée Noire qui vient d'entrer pour la laver : "Je ne veux pas d'esclave dans ma chambre." Le cul. Les vieux qui sortent leur truc. Qui laissent traîner leurs mains. La frénésie des vieilles à l'arrivée d'un nouveau. La mort, quand ne c'est pas eux qui meurent mais un proche, un de leurs enfants, accident, cancer. Alors ils engueulent le bon Dieu. Pourquoi c'est pas moi que t'es venu chercher ?

Il y a plus de 100 000 vieux dans les CHSLD. Plus de la moitié totalement déconnectés, vertigineusement absents, ni passé, ni présent, incapables de reconnaître leurs propres enfants. Le regard vide, la couche pleine. Et ce dont on n'arrête pas de parler, c'est de quelques dérapages? Sans montrer d'abord la chiennerie de fin de vie dans laquelle s'inscrivent ces dérapages? Lâchez-

moi avec votre dignité. Est-il d'autre dignité, rendu là, que la mort? Mettons que, pour toutes sortes de raisons à la con, dont quelques-unes religieuses, vous me répondiez non, c'est pas ça, la dignité. La dignité, c'est d'essuyer avec un coin de serviette en papier la crème de blé qu'a régurgitée la vieille. La dignité, c'est de dégager avec son doigt l'anneau anal du vieux constipé. OK, d'abord. Reconnaissez au moins que ce n'est pas une job comme les autres. Que ce n'est pas une job normale. Reconnaissez que ceux et celles qui la font sont admirables. Pour moins de 400 piastres net par semaine, sacrement, les mains jusqu'aux coudes dans la marde de vos parents. Et vous les espionnez? Et vous les traitez de chiens sales? Vous n'avez pas honte?



D
O
S
S
I
E
R
S

SECTION 2

EUCHARISTIE SANS PRÊTRE

Pierre COLLET

Vienna, 1^{er} mai 2009

<http://paves-reseau.be/revue.php?id=675>

La contribution qui est sollicitée du groupe belge à la rencontre européenne 2009 des communautés de base porte sur notre expérience de célébration de l'eucharistie sans prêtre : transgression, scandale, inconscience, chance d'avenir, geste prophétique ? De nombreuses interprétations sont possibles.

Pour éviter de tomber dans une vision idéologique, nous avons voulu interroger celles et ceux qui le vivaient et nous leur avons demandé d'en témoigner. Des 30 ou 40 communautés qui constituent notre petit réseau belge francophone, une dizaine a répondu à l'enquête et c'est sur la base de ces informations que nous avons établi ce rapport. Il n'est donc pas exhaustif de la totalité de l'expérience des communautés de base, et ne peut donc même pas prétendre qu'une majorité célèbre l'eucharistie sans prêtre. Pour

être honnête et complet, il faudrait même ajouter que, pour quelques-unes, le temps de célébration n'est pas essentiel, en tout cas dans une forme structurée : elles se veulent surtout un lieu de ressourcement, de partage, de soutien et d'amitié, parfois aussi d'action commune.

Mais concernant la célébration de l'eucharistie sans prêtre, les réponses reçues sont significatives : d'une part plusieurs communautés qui ont participé à l'enquête reconnaissent qu'elles le font bel et bien, soit toujours, soit exceptionnellement, et les autres en évoquent la possibilité sans en dire plus ; d'autre part il y a de réelles similitudes tant au niveau des pratiques qu'au plan des justifications qu'elles en donnent.

Un peu d'histoire

C'est généralement au début des années '90 que des communautés commencent à célébrer l'eucharistie, qu'il y ait ou non un prêtre présent. Deux groupes disent l'avoir fait dès 1980. Deux raisons sont souvent avancées.

Comme dans d'autres pays d'Europe, nos communautés de base sont nées dans la foulée de l'élan participatif insufflé par le concile et d'une certaine

impatience des chrétiens face aux lenteurs, voire aux tergiversations des autorités de l'Église. Elles se composent donc majoritairement de personnes d'un âge certain, et les prêtres qui ont participé à leur création n'échappent pas à cette caractéristique. C'est souvent l'absence, la maladie, le décès de ce prêtre animateur qui a été l'élément déclencheur de la situation actuelle. Et l'idée d'aller chercher ailleurs, du côté de la paroisse par exemple, le prêtre qui permettrait d'être "en règle", n'a jamais été envisagée comme pertinente : elle est toujours perçue comme artificielle.

Mais dès le début, l'option avait été prise que la préparation et la conduite de la célébration soient faites par les membres de la communauté. Donc, même en présence d'un prêtre comme cela était le cas, aucun célébrant attiré n'avait un "pouvoir" différent des autres participants. Cette pratique de la responsabilité partagée fait l'unanimité : que ce soit en confiant la présidence à un tour de rôle, ou à de petites équipes de préparation, ou en reconnaissant l'égalité et la complémentarité des charismes particuliers, ce qui est visé et vécu concrètement n'est rien moins que l'accueil de chacune et de chacun, la reconnaissance de ce qu'il apporte à la communauté, l'affirmation de son rôle irremplaçable.

On peut donc affirmer sans crainte de se tromper que la raison majeure est bien la

reconnaissance d'une égalité fondamentale entre prêtres et laïcs ; cette prise de conscience s'est progressivement développée dans les communautés et, partant, dans les célébrations. Plusieurs témoignages font état de ce que cette évolution n'a pu se faire qu'à l'initiative de certains prêtres qui se sont délibérément effacés pour favoriser cette dynamique communautaire : ceux qui l'ont connu se souviendront avec reconnaissance d'une des grandes idées de Pierre de Lochet qu'il a bien su faire partager.

Une troisième raison est parfois apportée, très liée d'ailleurs à cette dernière : « Nous voulions en finir avec une vision du sacré très apparentée à la magie. Le prêtre avait jusque là un pouvoir exclusif quasi magique pour "transformer" - "transsubstantiation"... - le pain et le vin par des paroles immuables, sacro-saintes, qu'il était le seul à pouvoir prononcer. Nous étions à mille lieues de cette vision des choses. La pratique eucharistique était devenu pour nous une rencontre, un repas, de forme symbolique certes, mais entre femmes et hommes, bien en chair, très ancrés dans l'humain, radicalement égaux en statut et en droits, tout en étant animés par une foi commune, celle de vivre une rencontre avec le Seigneur Jésus et d'en être nourris en profondeur. Certains passages des Écritures suggèrent cette conception non cléricale des pratiques liturgiques. »

C'est la communauté qui célèbre

Le document *Kerk en Ambt* des dominicains hollandais en septembre 2007 est venu conforter s'il en était besoin la conviction de ces communautés.^[1] Dans la fidélité au concile Vatican II, ce texte se fonde sur un vrai "retour aux sources" de la foi chrétienne : l'Église, c'est le Peuple de Dieu, et la structure hiérarchique est littéralement "secondaire", parce que tout entière au service de ce Peuple. Dans cette perspective d'une Église comme corps dont la tête ne peut être que le Christ, il propose donc aux communautés locales de choisir leur propre président ou leur équipe pour célébrer l'Eucharistie. La communauté devrait alors demander à l'évêque de confirmer après consultation son choix de président par l'imposition des mains. Un peu provocateurs, les dominicains ajoutaient : *"s'il arrivait qu'un évêque refuse une telle confirmation - "l'ordination" - que les communautés gardent confiance : elles célèbrent une vraie eucharistie quand elles sont réunies dans la prière et le partage du pain et du vin"*.

Même si nos communautés de base ne se sentent généralement pas très concernées par la dimension structurelle évoquée ainsi, elles partagent sans réticence la conviction que c'est la communauté qui célèbre, et non une personne particulière quelle

qu'elle soit. Les deux raisons qui justifient cela sont d'ailleurs très complémentaires : la dimension démocratique fait partie de notre culture et généralement de notre combat dans la société ; il ne serait pas logique que, dans nos réunions de communautés, nous laissons sur le paillason ce souci que nous portons tous les jours de la participation et de l'égalité entre hommes et femmes, entre petits et grands, entre intellectuels et manuels, etc. Bien sûr, cette option donne une certaine couleur socio-politique aux communautés de base, mais nous ne croyons pas qu'il puisse en aller autrement à propos du Royaume annoncé par Jésus... La deuxième raison est encore plus évidente : il s'agit d'être fidèle à la manière dont le message de Jésus a été reçu et vécu par les premiers chrétiens ; plusieurs communautés tiennent à le rappeler :

- « *Ils se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.* » (Actes 2,42)

- « *Jour après jour, d'un seul coeur, ils fréquentaient assidûment le Temple et rompaient le pain dans leurs maisons, prenant leur nourriture avec allégresse et simplicité de coeur.* » (Actes 2,46)

- « *Pour vous, ne vous faites pas appeler "maître", car vous n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères. N'appellez personne sur la terre votre "père" : car vous n'en avez*

qu'un seul, le Père céleste. Ne vous faites pas non plus appeler "docteurs" : car vous n'avez qu'un seul docteur, le Christ. Le plus grand parmi vous sera votre serviteur ; quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé. » (Mt 23,8-12).

- « Car là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (Mt 18,20)

Questions ouvertes

On se doute bien que le choix de célébrer l'eucharistie sans prêtre ne s'est pas fait sans peine ou sans complexe ; des communautés disent que le processus de décision a pris près de 10 ans, deux autres avouent que cela a pu provoquer le départ de quelques membres, mais globalement l'évaluation est très positive pour les raisons citées. Ce qui n'empêche pas que plusieurs questions restent ouvertes, qu'on pourrait formuler ainsi.

Au niveau du fonctionnement, la première concerne tout autant un certain risque d'anarchie ("n'importe qui, n'importe quoi, n'importe comment") que le danger de voir remplacer le leadership du prêtre par celui de quelque autre gourou... Aucun témoignage ne fait état de dérives explicites en ce sens ni de "statut privilégié", mais tous insistent sur la nécessité de respecter

des règles (parfois même une "charte"), de les évaluer régulièrement, de se fier au système de la délégation temporaire : *« les assemblées de disciples de Jésus ont toujours été "structurées", soucieuses de manifester que leur origine était dans l'initiative de Jésus et pas la leur, et exprimant cela par une répartition des rôles, sur base des charismes donnés par l'Esprit. »*

Plus délicate est la question d'une certaine "banalisation du sacré". Nous ne sommes pas encore tous sortis de la confusion entre le sacré et le magique, et pour respecter la foi personnelle et le cheminement de chacun, plusieurs témoignages font état de moments de silence et de recueillement, et de l'expression formelle d'une prière en lien avec le partage de la parole.

La dernière question porte enfin sur les liens entre communautés et avec les autres chrétiens, ce qu'on pourrait qualifier de risque "sectaire". Il y avait sans doute un peu de ça dans la volonté d'Ernest Michel quand il mettait sur pied une "coordination" des communautés de base. Mais au-delà de ce cercle, il s'agit aussi de garder les portes bien ouvertes, de refuser le repli frileux de petits groupes clos et nostalgiques, d'assurer des liens actifs avec la société et avec l'Église locale. Le "comment" de cette reconnaissance réciproque est forcément variable, dépend beaucoup des personnes et des lieux, mais ne semble jamais négligé.

Deux citations pour conclure cet essai de synthèse. La première vient de *La Paroisse Libre* de Bruxelles. « *Sans prétendre que notre pratique liturgique est la seule bonne, la seule valable, sans surtout vouloir qu'elle soit imposée partout, nous pouvons au moins dire que nos rencontres sont paisibles, pacifiantes, pleines d'espérance, que nous les vivons avec le sentiment d'avoir trouvé progressivement un mode de fonctionnement humainement et spirituellement satisfaisant, c'est-à-dire, notamment, où chacune et chacun a sa place, son rôle, sa voix quels que soient son sexe, sa formation, son parcours personnel, public ou privé.* »

Et ces mots de Gérard Fourez, jésuite qui participe à une communauté de base à Namur : « *Qu'est-ce qui fait qu'il y a une eucharistie ? Est-ce la présence du prêtre ou l'existence d'une communauté qui, à la suite de Jésus, dit : "voici ma vie que je donne" ? Ce ne sont pas les paroles de la consécration qui font qu'il y a eucharistie et que Dieu est présent. C'est l'engagement de la communauté suscité par l'Esprit et par l'Évangile. C'est ainsi que, quand une communauté se réunit pour faire mémoire - en paroles et en actions - de la bonne nouvelle en Jésus-Christ, elle célèbre l'eucharistie, qu'un prêtre ordonné soit présent ou pas.* »



LETTRE AUX TRAVAILLEURS/ TRAVAILLEUSES À L'OCCASION DU PREMIER MAI

Le Parvis et le RFAN

Comment peut-on accepter, dans une société qui se veut équitable, que les grands écarts entre les salaires des travailleurs et ceux des grands patrons - et de leurs banquiers - demeurent toujours aussi démesurément élevés! Voilà une question que des groupes de chrétiens engagés socialement ne cessent de se poser à l'approche du 1^{er} mai, Fête internationale des travailleurs et travailleuses.

Selon le Centre canadien de politiques alternatives, chacun des 100 patrons dont les revenus sont les plus élevés gagnerait autant en une journée et demie de travail que leurs employés durant une année complète. Accepter pareille situation est un non-sens! En 14 ans, soit de 1998 à 2012, les grands patrons dont les entreprises sont cotées en bourse ont vu leurs revenus augmenter de 73 % alors que ceux de leurs employés stagnaient à un niveau à peine plus élevé que l'inflation. Le salaire horaire des travailleurs a même enregistré la plus faible augmentation de la décennie en 2012, soit

1,5 %, indique l'Institut québécois de la statistique. Quant aux banques, leurs PDG se classent parmi les mieux payés en Amérique. Ceux des cinq plus grandes banques canadiennes gagnent d'ailleurs plus de 10 millions \$ par année, les banques ne cessant d'enregistrer des profits exorbitants.

Les signataires de cette lettre dénoncent ce discours dominant chez nombre de chefs d'entreprises voulant que leurs employés gagnent toujours trop cher alors que leur charge de travail – comme leur productivité d'ailleurs – ne cesse d'augmenter. L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) observe d'ailleurs que la productivité par heure travaillée a augmenté de 32 % au Québec en 30 ans alors que les revenus de travail n'ont augmenté que de 15 %. Si l'écart était comblé, l'IRIS estime que le salaire horaire augmenterait de 3 \$... soit 6000 \$ par année!

Mais c'est la situation des employés à statut précaire qui est la plus inquiétante. C'est particulièrement le lot des jeunes, des femmes et des travailleurs plus âgés. En travaillant au salaire minimum dans des entreprises de commerce au détail, ils ne réussissent pas à sortir de la pauvreté même avec une semaine de 40h. Nombreux sont ceux qui sont contraints de fréquenter des banques alimentaires. C'est particulièrement le cas des travailleurs à temps partiel.

Il s'agit d'une précarisation des emplois qu'il faut dénoncer, car elle ne permet pas une vie familiale décente.

Les signataires s'inquiètent également d'une tendance de la part de nombre d'employeurs – même d'ordre public - à vouloir leur imposer les conditions de travail et de fonds de pension plutôt que de les négocier de bonne foi. Ils en appellent donc à la responsabilité sociale des employeurs et à leur conscience pour qu'ils traitent leurs employés avec les mêmes égards dont bénéficient leurs cadres supérieurs. Faut-il rappeler que le mieux-vivre ensemble exige de refuser, au nom de la solidarité et de l'équité, d'être le décideur ultime de situations désastreuses pour la paix sociale.

Comme humains responsables, comme chrétiens et chrétiennes, individuellement et collectivement, nous sommes tous concernés par la pauvreté de nos frères et soeurs et par l'exploitation de leur force de travail. La fête du premier mai est l'occasion pour nous de lancer un cri d'alarme et de nous inviter tous à un sursaut de conscience, qu'on soit chefs d'entreprises, banquiers ou consommateurs: il faut cesser d'être les auteurs, directs ou indirects des grands déséquilibres sociaux qui créent la pauvreté et non la solidarité.

Signataires : Des chrétiens et chrétiennes du Parvis de Québec et du Réseau des Forums André-Naud (incluant les forums de Gatineau, de Joliette, de Montréal, de St-Jean-Longueuil et de Trois-Rivières-Nicolet).

www.parvisquebec.com www.blog.parvisquebec.com
et www.forum-andre-naud.org



REFUSER L'INACCEPTABLE

HESSEL, S.

[34] [...] refuser l'inacceptable n'est pas simplement s'opposer à un état de fait: c'est lutter pour y substituer quelque chose de meilleur, qui serait plus en accord avec les valeurs de liberté et de dignité humaines. Mais qui doit en permanence être inventé.

Alors il faut faire appel à la créativité humaine. Il est vain de prétendre bâtir le monde pour les autres par des théories en kit, en espérant qu'ils seront saisis d'illumination à la lecture de nos plans géniaux. Le vrai défi, aujourd'hui, est d'accoucher concrètement ce nouveau monde de demain, d'aider à faire advenir ce qui [35] cherche le jour. Partout, cette prise de conscience est

en cours, / l'inventivité humaine est à l'oeuvre – on trouve des mouvements coopératifs, mutuels, plus ou moins autogérés, vivant de solidarité écologique, d'agriculture biologique, etc. Ce monde est vivant, mais il est dispersé et ignoré. Ignoré par les administrations, par les partis politiques, par les systèmes dominants. Tous ces mouvements citoyens restent à la marge ou ne sont pas encore assez solides pour résister victorieusement aux tentatives d'assimilation, de normalisation, de régularisation qui découlent du système capitaliste. Le vrai défi est donc de faire connaître, reconnaître et partager toutes ces expériences, pour qu'elles se mettent en synergie et irriguent un vaste mouvement de réformes. Je crois comme Edgar Morin que, dans le fond, tout est à réformer. Pas seulement les administrations et les institutions sclérosées, bureaucratisées, pas seulement l'économie, le système financier, la distribution mais tout, l'alimentation, la consommation : c'est notre vie entière qu'il faut changer. Et toutes ces réformes, y compris celles de l'éducation et de la pensée, sont interconnectées, intersolidaires - elles doivent toutes se mener de front, et surtout ne pas se perdre et s'isoler les unes des autres. C'est ce que l'expérience de l'URSS nous a montré : changer totalement l'économie, finalement, ne change rien aux mœurs, ni aux hommes ni à rien – au contraire : le résultat, c'est la formation d'une nouvelle dictature.

L'idée, c'est donc de contribuer à la transformation de nos existences, de créer des voies multiples qui s'uniraient dans une voie conduisant à une métamorphose.

Ce sont là les prémices d'une politique de l'espérance – j'avais d'ailleurs signé un [36] vibrant appel / «pour une politique de l'espérance» pendant les élections européennes de 2009, en compagnie de Peter Sloterdijk et de Paul Virilio, qui en appelait aux inépuisables ressources de la créativité et de l'espérance dans l'homme. Parce qu'on ne peut rien faire sans espérance.

Hélas, il semblerait que les aînés soient découragés de s'être tant trompés dans l'histoire, et que les plus jeunes ne sachent plus trop à quoi se référer tant ils sont désorientés. [...] Il s'agit d'une invitation à inventer l'inconnu, à découvrir le potentiel humain. La véritable création ne sait pas ce qu'elle va produire. Imagine-t-on le *Requiem* avant que Mozart l'ait écrit et fait jouer ? Imagine-t-on que de ces sociétés de chasseurs-cueilleurs allaient germer nos villes et nos civilisations à peine dix mille ans plus tard ? Le futur ne s'écrit pas dans un programme politique qui ne serait qu'une «to-do-list» pour administrateur besogneux.

(Stéphane HESSEL, *Tous comptes faits... ou presque* [collection «Pocket», N° 15196], Éditions Libella, Paris, 2012, 216 pages. 9.50 \$)

Né à Berlin le 20 octobre 1917 et décédé à Paris le 27 février 2013 à l'âge de 95 ans, Hessel est l'auteur du fameux manifeste *Indignez-vous!* paru en 2010.



DROIT DE LA PERSONNE DES MINIÈRES CANADIENNES AU BANC DES ACCUSÉS

Pour la première fois en Amérique du nord, un Tribunal des peuples se prononce sur l'industrie

Mélanie Loisel

2 juin 2014

Le Devoir - [Actualités en société](#)

Cinq compagnies minières ont été montrées du doigt, en fin de semaine, lors du Tribunal permanent des peuples (TPP) qui se déroulait pour la première fois à Montréal. Pendant deux jours, un jury composé de huit experts internationaux a été appelé à évaluer l'impact des activités minières de Barrick Gold, Goldcorp, Tahoe Resources, Blackfire Exploration et Excellon Resources en Amérique latine.

Après avoir entendu de nombreux témoins et spécialistes, ils en sont venus à la conclusion que « ces minières seraient responsables de plusieurs violations des droits de

l'homme et que le gouvernement canadien est en partie responsable pour ne pas les avoir empêchées et même pour avoir facilité ces violations. »

« *Les compagnies minières canadiennes agissent souvent comme de nouveaux colonisateurs. Elles arrivent dans les pays, prennent possession des terres et violent les droits des peuples à l'autodétermination* », a déploré Mireille Fanon-Mendès-France, l'un des huit experts qui siégeaient dans le jury, lors de la lecture du verdict dimanche après-midi. Cette spécialiste française, qui oeuvre au Conseil des droits de l'homme à l'ONU, a principalement dénoncé les discriminations causées par les activités minières canadiennes sur les peuples autochtones et les communautés avoisinantes.

Gérald Larose, professeur de travail social à l'UQAM et aussi membre du jury, a pour sa part indiqué que les violations commises par les minières canadiennes pouvaient varier d'un pays à l'autre. « *Après avoir entendu de nombreux témoignages, nous avons pris connaissance de plusieurs irrégularités graves allant d'actes de discrimination à des violences envers des membres de communautés affectées par leurs activités* », a-t-il déclaré.

Témoignages

Lors de la fin de semaine, une quinzaine de témoins venus du Honduras, du Chili, du Guatemala, du Mexique et de l'Équateur ont d'ailleurs défilé pour raconter ce qui se passait dans leur pays et pour expliquer les conséquences des activités des compagnies canadiennes sur leur qualité de vie. L'un d'entre eux, Pedro Landa a raconté que des contaminants avaient été laissés sur l'ancien site minier de San Martin, auparavant exploité par Goldcorps et sa filiale Entre Mares, dans la vallée de Siria au Honduras. « *La mine est maintenant fermée, mais ils ont laissé un dépôt de contaminants dans lequel on retrouve du sulfure et c'est dangereux pour la santé. Au moins 27 personnes ont été malades jusqu'à présent* », a-t-il affirmé.

La sociologue Lina Solano Ortiz est pour sa part venue raconter que les femmes des communautés étaient souvent les premières victimes des activités minières. « *En 2007, on a dû déplacer une partie de la population pour ouvrir la mine près du lac Isabal au Guatemala et plusieurs femmes ont été violées lors de la délocalisation* », a-t-elle dit. « *Ce ne sont pas nécessairement des employés des compagnies minières canadiennes qui commettent directement ces violations, mais quand les gens sont forcés de quitter leur demeure, ce genre de situation peut malheureusement arriver* », précise-t-elle.

Certes, le TPP n'a pas le pouvoir de condamner ni même de poursuivre les compagnies minières canadiennes qui sont mises dans ce cas-ci sur la sellette. Les minières n'étaient d'ailleurs pas présentes pour assumer leur défense, quoiqu'elles aient été invitées à y assister. Ce genre de tribunal, qui est en quelque sorte une tribune pour la société civile, vise plutôt à donner la parole aux communautés, mais aussi à sensibiliser la population en ce qui concerne les violations des droits de l'homme. Depuis 1979, une quarantaine de TPP ont été organisés dans le monde sur divers sujets, notamment sur le génocide arménien, le droit d'asile en Europe ou encore les violations des droits de l'homme en Algérie.

« On a voulu organiser ce TPP pour que les Canadiens sachent ce qui se passe à l'étranger et pour dénoncer par le fait même le virage de la politique étrangère canadienne qui est de plus en plus axée sur ces entreprises », explique Gérardo Aiquel, le coordonnateur du TPP de Montréal. *« Que ce soit Exportation et Développement Canada, qui aide les minières par divers soutiens financiers, ou l'ACDI, qui appuyait les démarches dans certains pays de l'Amérique latine pour alléger les lois minières, le TPP permet de voir quelle est notre part de responsabilité »,* ajoute-t-il en rappelant que plus de 230 entreprises minières canadiennes opèrent en Amérique latine. À vrai dire, près de 1500 projets miniers y étaient enregistrés en 2013 et

étaient exploités par des entreprises inscrites à la Bourse de Toronto.

Direction Ottawa

À ce sujet, la représentante du secrétaire international de la FIAN à Genève, Ana Maria Suarez Franco, note que les Canadiens ont le pouvoir de demander des comptes et même d'influencer les activités des minières canadiennes. *« Comme ces activités sont en Bourse, les contribuables canadiens ont souvent des actions dans ces entreprises via leurs fonds de pension. Ils ont le droit de demander des comptes aussi au gouvernement qui favorise le climat d'affaires des minières »,* rappelle-t-elle.

Le professeur de droit international à l'Université de Tarragona Antoni Pigrau Solé a pour sa part tenu à dire que les Canadiens ont le devoir de s'informer sur les activités des minières et aussi de leur gouvernement qui crée les conditions de violations des droits de l'homme en Amérique latine. *« À la lumière des conventions internationales et des nombreux témoignages, nous pouvons juger que l'État canadien a une responsabilité à la fois par ses actions favorisant à outrance l'industrie extractive et son inaction face aux violations des droits commis par les minières canadiennes »,* a-t-il dit lors de la lecture des conclusions.

Ces prochaines semaines, les membres du TPP feront parvenir leurs conclusions et

leurs recommandations au gouvernement Harper, de même qu'à la Commission interaméricaine des droits de l'homme et aux Nations unies. Ce mardi, un petit groupe de militants se rendra aussi à Ottawa pour remettre au gouvernement un rapport sur les violations des droits de l'homme commises par les minières canadiennes en Amérique latine, où 22 cas ont été examinés dans divers pays.



LE TERRITOIRE ET NOUS

GTCQ
15 mars 2012

Le groupe de théologie contextuelle québécoise (GTCQ) est formé de personnes oeuvrant en intervention communautaire ainsi qu'en théologie. Depuis une trentaine d'années, notre groupe réfléchit sur la réalité de l'injustice sociale au Québec et s'efforce périodiquement de proposer des pistes d'analyse et d'action. La présente réflexion sur la question du territoire se veut en continuité avec celle qui a été entreprise par le Réseau œcuménique Justice et Paix lors de son assemblée générale de 2011. Elle propose une mise en contexte des éléments que nous comptons aborder dans quelques textes à venir. Dans un premier

temps, nous soulignerons ici comment l'actualité concernant l'exploitation des ressources naturelles nous conduit à des interrogations inattendues sur notre lien au territoire et sur les responsabilités qu'il implique.

Historiquement, l'activité minière a eu tendance à s'exercer loin des régions densément peuplées. Les ravages causés par les mines passaient donc inaperçus, sauf pour ceux qui venaient y travailler. Maintenant que cette industrie a pratiquement épuisé à travers le monde les sources de minerai et d'énergie qui étaient aisément accessibles, elle se montre beaucoup plus audacieuse. Des mines sont maintenant exploitées dans des zones à l'environnement fragile ou encore sur des terres agricoles, à proximité de lieux résidentiels ou même en plein territoire urbain, et, si incroyable que cela paraisse, jusque sous la mer. Que ce soit pour le territoire revendiqué en vue de l'exploitation du gaz de schiste ou pour celui qui est projeté pour le Plan Nord, une grande partie du Québec est devenue une cible pour l'industrie extractive.

La conjoncture exacerbe la situation. Ainsi, au plan économique, la raréfaction des ressources minières, une demande sans précédent de celles-ci par les pays émergents en plein boom industriel, la recherche éperdue par les pays riches eux-mêmes d'une relance de leur propre croissance, de même que l'endettement et les déficits budgétaires des États, se combinent pour pousser à la

hausse pour plusieurs années le prix des métaux. Il en résulte la présente ruée vers ce nouveau Klondike.

Par ailleurs, au moment même où l'on prend de plus en plus conscience de toutes les mesures historiques qui ont pu contribuer à compromettre le lien des Premières Nations à leurs territoires, voilà que la conjoncture économique joue à nouveau contre celles-ci. Les terres où elles ont été refoulées («réserves») de même que les territoires qu'elles sillonnent depuis toujours se trouvent convoités par le boom minier. À nouveau, les arrivants tardifs du Sud se voient tentés de considérer ces territoires comme «vides» et d'y ignorer tant les Autochtones qui y vivent que le caractère public d'une grande partie de ces espaces, pour s'accaparer sans vergogne des richesses qu'ils recèlent. Ce serait compter sans la résistance des Autochtones et de leurs alliés ainsi que de l'ensemble de la collectivité québécoise.

C'est dans ce contexte que les compagnies minières se présentent comme des sauveurs économiques; elles déclarent développer l'économie québécoise en apportant de la richesse et des emplois qui profiteront à tout le monde; elles minimisent cependant les risques pour l'environnement tout en nous assurant qu'elles feront tout ce qu'il faut pour répondre aux besoins de ceux qui pourraient subir quelque inconvénient causé par les installations minières.

Et pourtant, la mine d'or à ciel ouvert de Malartic est installée sur des terrains qui se trouvent dans la ville même et donc déjà construits. L'industrie du gaz de schiste a déjà ciblé le territoire agricole le plus fertile du Québec. Le projet de mine de niobium Niocan est situé sur des terres agricoles de première qualité près d'Oka. Il ne s'agit pas là de mines traditionnelles, avec des tunnels creusés sous la terre. Les mines d'or et de niobium ouvrent en surface d'énormes cratères qui peuvent mesurer plus d'un kilomètre de long. Un puits de gaz de schiste peut s'étendre, avec le temps, sur un rayon d'un kilomètre à partir de son point de forage.

L'histoire démontre abondamment que nombre de sociétés ont vu s'améliorer leur qualité de vie grâce à l'activité minière. Mais il est évident, aussi, qu'il s'agit d'une industrie polluante et que, dans les années récentes, elle est devenue carrément menaçante en raison de la mise en place de mégaprojets. Alors que l'activité minière peut être très rentable, les profits sont presque entièrement accaparés par les directeurs et par les principaux actionnaires des compagnies. En ce qui concerne les communautés locales, mis à part quelques «projets» de services minimaux pris en charge par les compagnies, elles se retrouvent souvent encore plus pauvres. Lorsque des compagnies font miroiter aux populations locales des promesses de boom économique, les gens

se laissent parfois prendre par l'espoir d'avoir plus d'argent dans leur portemonnaie. Toutefois, on peut s'interroger sur ce qu'on entend par «bien vivre» dans un environnement minier. Ce «bien vivre» n'a-t-il pas à voir avec la qualité de vie pour nous-mêmes, pour notre société et pour les générations futures? Dans nos efforts pour mieux vivre, la société comme les citoyennes et les citoyens individuels cherchent un moyen terme ou un compromis qui leur permettrait à la fois de bénéficier de ce que la terre peut offrir et de ne pas causer à celle-ci des torts irréparables.

Une bonne partie de la population du Québec est vivement préoccupée à propos des tendances actuelles dans l'industrie d'extraction chez nous. « *Trou Story* », le dernier documentaire de Richard Desjardins, témoigne de façon éloquente de ces préoccupations.¹

Les gens qui vivent près des mines se plaignent de perdre leur maison ou leur qualité de vie, d'être soumis aux grondements des dynamitages et à ceux des énormes camions qui défoncent les routes. Dans le cas de l'exploitation des gaz de schiste, les résidents redoutent notamment la contamination de la nappe phréatique, de leur eau potable et de leurs systèmes d'irrigation. Cette industrie utilise quotidiennement des centaines de milliers, sinon des millions, de litres d'eau. Les gens craignent pour la santé dans leurs communautés locales.

Les Québécois et les Québécoises ont toujours pensé qu'ils avaient les pleins droits sur leur propriété individuelle, que celle-ci était inviolable. Mais leur surprise a été brutale ces dernières années. Selon une tradition britannique, les détenteurs d'une propriété n'ont des droits que sur la surface de celle-ci; le sous-sol demeure la propriété du gouvernement. C'est le cas pour le Québec, pour le Canada et pour la majorité des pays du monde. Un gouvernement peut céder des droits miniers à quiconque en fait la demande. Dans le cas du Québec, on peut faire cela par un simple clic sur Internet, et cela pour un coût minime de dix cents par hectare. Des profits énormes peuvent être réalisés dans cette industrie reconnue pour son approche où «les loups se mangent entre eux». Une fois qu'une demande (*claim*) a été acceptée par le gouvernement, la compagnie peut alors approcher les propriétaires locaux pour négocier «un accès de surface». Quand des propriétaires résistent, des compagnies ont parfois recours à l'intimidation ou font exproprier leur terrain au nom du «plus grand intérêt économique» de la société.

Ces procédures ne font pas que heurter des intérêts individuels ou provoquer le syndrome du «pas dans ma cour». La population du Québec ressent un profond attachement collectif au territoire qui l'a nourrie. Elle y reconnaît les traces de son histoire et un puissant facteur d'identité collective. Au-

tant elle apprécie les emplois possibles, autant elle répugne à le laisser défigurer ou à voir ses communautés se faire diviser ou même déraciner.

Les Premières Nations sont également touchées et préoccupées par l'orientation que prend l'industrie minière au Québec. Et cela ne date pas d'hier. Depuis l'arrivée des Européens, qui y voyaient une «contrée vide» et qui se mirent en frais de se «l'approprier», les peuples autochtones sont restés stupéfaits de ce dont ils ont été témoins. Ces peuples se voient, en effet, en profonde relation d'interdépendance avec le territoire et réfèrent à celui-ci comme à la «Terre-Mère». Qui ne voudrait pas protéger sa mère?² Ainsi, les peuples autochtones se considèrent eux-mêmes comme les protecteurs du territoire qu'ils ont habité depuis des millénaires et sur lequel ils ont acquis le droit d'exercer cette protection.

Dans cette perspective, la communauté de Kanesatake s'inquiète de l'éventuelle installation d'une mine à ciel ouvert de niobium, près de la riche zone agricole qui avoisine le lac des Deux-Montagnes. Les fermiers locaux partagent la même préoccupation. Le peuple des Cris a également tiré la sonnette d'alarme concernant la direction prise par le Plan Nord, et les Innus, quant à eux, reprochent au gouvernement de ne pas les avoir fait participer aux consultations.

Le droit international est aussi devenu un facteur important dans la controverse. Le Canada a finalement signé, le 12 novembre 2011, la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des peuples autochtones. Celle-ci exige, en principe³, le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones avant que les industries minières puissent s'installer sur leurs terres. De plus, une norme similaire de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail est de plus en plus interprétée au Québec comme une exigence qui ne se limite pas aux seules communautés autochtones.

Où cela nous mènera-t-il? Peut-être à une meilleure appréciation que notre «droit au territoire» n'est pas absolu mais conditionnel à la protection qu'on lui accorde. Pourquoi la population entière du Québec ne revendiquerait-elle pas elle aussi que son rapport historique au territoire lui ait octroyé la responsabilité de le protéger? De même, la nouvelle donne ne nous indique-telle pas que l'enjeu n'est pas de lutter les uns contre les autres, mais plutôt de former un partenariat à trois : la population du Québec, les Premières Nations, et la terre elle-même dans toute sa diversité?

Pour notre part, refusant de laisser au seul rapport de force, d'ailleurs le plus souvent inégal, le soin de décider de l'issue des conflits, nous nous proposons une double tâche, dans nos prochains textes, pour contribuer à un discernement collectif plus sain.

Tout d'abord, après avoir pris acte des positions qui s'affrontent et les avoir caractérisées, nous chercherons à en débusquer les ressorts méconnus, à expliciter les visions du monde où elles s'ancrent, aux plans anthropologique, culturel et éthique, par exemple. Nous serons ainsi amenés à réfléchir au rôle joué par la propriété privée et par la propriété collective dans notre tradition occidentale, et plus particulièrement aux façons dont notre humanité elle-même est affectée par le type de rapport que nous entretenons avec ces parcelles de la planète que nous considérons comme notre territoire et qui définit, en quelque sorte, notre relation à la Terre elle-même. Il sera également important de retracer l'histoire de la notion de protection de la Terre, un concept qui est devenu central pour le mouvement écologique depuis quelques décennies.

En second lieu, nous tenterons de mettre en évidence quelques éléments d'une évaluation théologique et éthique de ces positions et visions, puis d'en tirer des implications politiques, c'est-à-dire de discerner comment le rôle de l'instance publique, ou de l'État, est interpellé par la crise du rapport au territoire et appelé à être redéfini par un Nous responsable et visionnaire.

LE GROUPE DE THÉOLOGIE
CONTEXTUELLE QUÉBÉCOISE⁴
15 mars 2012

¹ Voir <http://blogue.onf.ca/2011/09/18/trou-story-bande-annonce/>

² «*Qu'ils aient été ici depuis 4 000 ans ou 400, les Autochtones et les non-Autochtones ont développé un sentiment d'appartenance au territoire.*» (Christos Sirros, Ministre québécois des Affaires autochtones (indiennes), lors d'une audience à Montréal à la Quatrième ronde de la Commission royale sur les peuples autochtones, en 1993, cité dans Commission royale sur les peuples autochtones, *Vers la réconciliation : Vue d'ensemble de la Quatrième ronde*, Groupe Communication Canada, Ottawa, 1994, p. 34.

³ La signature d'une telle Déclaration ne comporte en tant que telle aucune obligation juridique. De plus, son endossement par le Canada a été fait «avec qualifications», ce qui équivaut à faire prévaloir les dispositions de la Constitution, des lois et des politiques actuelles du pays sur celles de la Déclaration. Ce qui inclut la Loi sur les Indiens et l'ensemble de la politique sur les traités. En plus, cette signature n'implique aucune contrainte de calendrier ou autre pour la mise en application des standards indiqués dans la Déclaration. Les Premières Nations ainsi que les Églises canadiennes sont fort préoccupées par cette absence de contrainte. C'est pour cette raison que la Coalition inter-Églises *Kairos*, en collaboration avec les Premières Nations, mène actuellement une campagne pancanadienne pour que l'ONU mette en place une *convention* sur les droits des autochtones. Celle-ci marquerait un autre niveau d'obligation. S'il y avait une convention à cet égard et si Canada la *ratifiait*, le gouvernement serait obligé par la loi internationale de la respecter par delà notre propre Constitution, nos lois et toute norme administrative actuelles. Sinon, le Canada pourrait faire l'objet de sanctions.

⁴ Michel Beaudin, Céline Beaulieu, Guy Côté, Lise Lebrun, Richard Renshaw, Eliana Carmen Sotomayor, Jacques Tobin.



MGR CHRISTIAN LÉPINE PRÊCHE POUR UNE LAÏCITÉ «OUVERTE»

Lisa-Marie Gervais
10 juin 2013
Le Devoir

Mgr Christian Lépine en cinq dates :

1951: Il naît à Montréal.

1983: Il est ordonné prêtre après des études en théologie à Montréal et en philosophie à Rome.

1998: Il travaille au service du Vatican durant deux ans.

2006: Il est nommé curé des paroisses Notre-Dame-des-Champs et Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Repentigny.

2012: Il remplace Jean-Claude Turcotte à la tête de l'Archevêché de Montréal.

Même s'il est en poste depuis à peine plus d'un an, l'archevêque de Montréal, Mgr Christian Lépine, caresse de nombreux projets pour servir la communauté catholique de Montréal. Après avoir imposé un moratoire sur la vente des églises, il envisage de créer, d'ici un an, une résidence pour jeunes universitaires qui ont soif de foi.

Il n'oserait pas le dire ainsi, par respect pour ses prédécesseurs, mais l'archevêque de Montréal, Mgr Christian Lépine, se désole de voir que le Québec est en train de jeter le bébé de la religion catholique avec l'eau du bain. Une quarantaine d'églises vides ont été cédées ou vendues, laissant à découvert certains quartiers qui n'ont plus de lieux de culte. Le message envoyé est que l'Église abandonne ses fidèles. Et pourtant. C'est tout le contraire, comme veut le prouver Mgr Lépine, avec les divers projets qu'il entend mettre sur pied.

Le plus près d'aboutir est sans doute celui d'une résidence où de jeunes universitaires, garçons et filles, pourraient se ressourcer et vivre selon les valeurs chrétiennes catholiques, a confié l'archevêque de Montréal au *Devoir*. « Il existe des maisons d'hébergement pour étudiants universitaires qui, en même temps qu'ils font leurs études universitaires à l'extérieur, peuvent se ressourcer et vivre une expérience de fraternité. C'est une belle façon de nourrir sa foi et de côtoyer le monde de l'université, qui est très varié », a-t-il expliqué.

Les jeunes qui décideront ensuite de s'engager plus concrètement dans la religion pourront aller étudier au grand Séminaire, pour les garçons désireux de devenir prêtres, ou, par exemple, chez les carmélites, pour les jeunes filles voulant se faire religieuses. « Entre 18 à 25 ans, c'est un beau moment de la vie, c'est précieux et

riche, on a toute la vie devant soi, et c'est bien qu'il y ait des maisons pour héberger les jeunes adultes pour qu'ils puissent voir leur vie comme une réponse au discours de Jésus Christ », a ajouté Mgr Lépine, qui espère rendre son projet plus concret « d'ici un an ».

Ces résidences catholiques pour jeunes universitaires pourraient ainsi être la suite logique d'une éducation de niveau secondaire dans une école privée catholique. C'est aussi le souhait de plusieurs parents, selon l'archevêque. « Il y a des parents qui m'appellent et me rencontrent pour avoir des écoles privées catholiques où tout le projet éducatif de l'école est animé par la foi », a dit Mgr Lépine, sans vouloir quantifier cette demande.

Selon lui, les enfants n'appartiennent ni à l'État ni non plus à l'Église, mais aux parents qui sont responsables de leur éducation. En ce sens, il leur est tout à fait légitime de choisir l'éducation et les valeurs qu'ils veulent transmettre à leur progéniture. « Un musulman, c'est légitime qu'il envoie ses enfants à l'école musulmane. De la même façon, c'est légitime que les catholiques veuillent envoyer leurs enfants dans une école catholique », dit-il.

Avant d'avoir la masse critique pour lancer un tel projet d'écoles catholiques, Mgr Lépine admet qu'il faut maintenant «partir de ce qui existe déjà. Il faut que ce qui existe

déjà soit reconnu comme légitime et ayant sa place dans la société », avance-t-il, laissant entendre qu'il compte renforcer l'appui à certaines écoles catholiques.

Sans vouloir se comparer aux autres religions, il remarque que les catholiques sont particulièrement victimes de railleries. «C'est certain que, lorsqu'il s'agit de foi catholique, j'ai des échos de jeunes et de parents expliquant qu'ils sont tournés en dérision. On rit d'eux s'ils disent qu'ils vont à la messe ou s'ils expriment leur foi. »

Église et État

Afin que toutes les religions aient leur place légitime, Mgr Lépine se fait le chantre de la laïcité « ouverte », où toutes les religions sont libres de s'exprimer sous le couvert d'un État tolérant aux manifestations et aux signes religieux. « [L'État] est trop convaincu que le respect de la pluralité passe par le fait de taire la religion », note-t-il se gardant bien de discuter davantage du projet de charte de la laïcité du gouvernement péquiste. « Il y a des choses qui n'appartiennent pas à l'Église, mais à l'État, comme le pouvoir judiciaire, le maintien de la paix sociale. Mais parmi les choses qui appartiennent à l'Église, il y a la définition de sa propre foi. Je ne pense pas que ça appartienne à l'État», souligne-t-il.

De la même façon, le nouveau cours Éthique et culture religieuse imposé depuis 2008 dans les écoles primaires et secondaires du Québec ne peut pas être enseigné selon la posture « laïque » de l'État. « C'est très cohérent que, si on est dans une école confessionnelle musulmane, catholique, juive..., ce soit à partir du point de vue musulman, catholique ou juif que les choses se passent », note le prélat.

Les valeurs de l'Église et de l'État s'opposent aussi actuellement dans le dossier des Centres de la petite enfance (CPE) qui cherchent à installer leurs pénates dans des églises. Le diocèse de Montréal ne cache pas qu'il a récemment imposé un moratoire sur tout projet de cession de ses lieux de culte, notamment pour ceux qui ne partagent pas ses valeurs catholiques. De tout temps, dit-il, ces lieux ont été d'abord offerts aux différentes communautés chrétiennes, les catholiques en priorité. « Le premier enjeu, d'un point de vue catholique, ce n'est pas l'argent, c'est la foi », rappelle Mgr Lépine. « Il y a quand même cent paroisses qui ont été supprimées [fusionnées], par la force des choses. Et les ventes [d'églises] n'ont pas tellement rapporté de sous par rapport à la valeur réelle du marché. »

L'important est de stabiliser les choses, dit l'archevêque qui considère qu'il y a eu « accélération » de la vente du patrimoine religieux. Il mise sur un fonds d'entraide, dont

pourraient bénéficier les paroisses les plus endettées, qui sont environ 50 %. « L'idée est de faire grandir ces éléments de solidarité pour que les paroisses économiquement plus stables se sentent concernées ».

Envisage-t-il de développer un réseau de garderies privées catholiques, non subventionné pour poursuivre ses oeuvres selon ses valeurs ? « Ce serait cohérent avec le projet de l'Église. Ce serait un espace lié à la communauté chrétienne, lié aux parents. Il y a des demandes en ce sens. J'écoute avant de faire atterrir les choses », soutient-il.



S
P
I
R
I
T
U
A
L
I
T
É

SECTION 3

GRAVIR LA MONTAGNE
POUR FÊTER DIEU
(FÊTE-DIEU)

Marc Benoît
marc.benoit@cgocable.ca

Tu m'as appelé, comme bien d'autres,
À venir te rencontrer au sommet
de la montagne.
Je serai ainsi plus près de la nuée
D'où j'espère entendre ta voix.
Pendant que j'ouvrirai mon cœur
à ta louange,
Embrase ma foi de ton feu.

Les murmures du vent dans le feuillage
M'invitent à entrer en moi-même.
Mes efforts pour monter jusqu'à toi
Sont soutenus par mes pas qui roulent
sur le gravier.
Que ton œuvre est merveilleuse, Père!
Que ta création est paisible
et accueillante!

Je ne suis pas venu seul à
cette rencontre.
Jadis, tu avais invité Pierre, Jacques
et Jean

Afin de célébrer ta Gloire auprès
du Père.
Aujourd'hui, les Pierre, Jacques et Jean
Se sont faits plus nombreux
pour t'honorer.

Que cette ascension est signifiante
pour moi!
Même si ce n'est pas le Sinaï, le Thabor
ou l'Hébron,
Je sais que tu seras là, pour moi,
au rendez-vous,
Je n'ai pas besoin de m'appeler Moïse
ou Élie
Car je sais que tu me reconnaîtras,
Que tu m'appelleras par mon nom.

Me voici rendu au sommet,
si près de toi.
Même si je suis bien ici,
rempli de ta présence,
Je ne me propose pas d'ériger
des tentes.
Je sais très bien que tu m'invites,
Non pas à m'installer,
mais bien à me désinstaller,
À reprendre la route,
à poursuivre ma mission.

Cependant, je profite de
ce temps d'arrêt,
Ce temps d'intimité avec toi
pour te reconnaître,

Pour, humblement, t'adorer et te glorifier,
 Pour te remercier de m'aimer
 tel que je suis,
 Pour m'accueillir dans mes fragilités,
 dans mes sincérités,
 Pour sentir que j'ai toujours du prix
 à tes yeux.

Je suis venu te rencontrer, mon Dieu,
 Tout d'abord pour t'adorer, pour te dire et
 te chanter,
 Pour sentir l'amour dont tu me baignes.
 Je te vénère et, du plus profond de moi,
 Je te laisse donc toute la place!



SOYONS ÉTERNELS

Stéphane Laporte
 COLLABORATION SPÉCIALE
 Édition du 19 avril 2014,
 section ACTUALITÉS

Selon le Nouveau Testament, Jésus est mort le Vendredi saint sur la croix. Il est ressuscité le dimanche de Pâques. Puis, quelques jours plus tard, ce fut l'Ascension ; il est monté au ciel s'asseoir à la droite de son Père. Il est censé revenir un jour pour nous donner la vie éternelle, ce qui serait

vraiment cool, surtout pour les indépendantistes qui rêvent de voir le Québec libre de leur vivant.

Admettons que c'est aujourd'hui que le Messie tient enfin promesse. Je sais que ce serait surprenant, mais il a dit qu'il ferait ça comme un voleur.

Donc aujourd'hui, pendant que vous rangez le garage, que vous magasinez au Costco, que vous achetez des œufs Laura Secord ou que vous visitez New York, boum ! le ciel s'ouvre, Jésus apparaît, lève les bras et crie : « I'm back ! » Cela aurait un effet certain. On ne l'attendait plus. On était presque prêts à enlever tous nos crucifix et nos croix ostentatoires, et le voilà de retour en superstar. Ce serait la frénésie.

Première étape de son retour sur Terre : le jugement dernier. Le jugement dernier, c'est comme une immense commission Charbonneau où tous les humains doivent défiler en tant que témoins. Ça risque d'être long. L'humanité en a beaucoup à se faire pardonner. Tout étant relatif, la meilleure stratégie pour augmenter ses chances d'être pardonné est de passer entre deux cas lourds. Exemple : vous témoignez entre Bernard Madoff et Poutine. Votre histoire de photocopieuse au party de Noël de 2008 et celle du plombier payé sous la table ont de bonnes chances d'être jugées de façon très clémentine.

La commission Christ terminée, on vous accorde la vie éternelle. Youpi ! Si les millions de Loto-Québec ne changent pas le monde, la vie éternelle, elle, va le changer du tout au tout. Imaginez ça, mardi matin, nous sommes tous éternels. Le trafic sur le pont ne déclenche plus du tout les mêmes émotions. Qu'est-ce que c'est, attendre trois heures quand vous avez l'éternité devant vous ? La petite Tercel en arrière est pressée ? Vous la laissez passer avec le sourire plutôt que de lui montrer le doigt. Fini l'engorgement dans les urgences ; on est éternels, plus besoin de s'inquiéter d'une petite toux ou d'une éruption cutanée. Ça va finir par passer. Tout passe, sauf nous.

Cela dit, économiquement, la notion d'éternité n'arrangera rien à la dette. Au contraire. On a plus d'un million d'années pour payer, on ne va pas se faire chier à rembourser tout de suite. Amenez-en, des stades olympiques !

C'est sûr que l'éternité risque aussi de mettre en péril quelques mariages. Même les plus solides. Tous ceux qui se marient jusqu'à ce que mort s'en suive, que font-ils quand la mort ne suit pas ? Cinquante ans avec la même personne, c'est beau, c'est vertueux ; 50 000 ans avec la même personne, c'est presque une déviation. Pas facile de conserver le mystère.

Un point névralgique qui n'est pas précisé dans la Bible, c'est qu'un coup que tu es éternel, est-ce que tu arrêtes de vieillir ? Et si oui, à quel âge ? Parce que sinon, passer l'éternité à se plaindre de ses bobos, ce n'est pas jojo. L'usure du corps à 75 ans, ça peut se tolérer. L'usure du corps à 700 000 ans, c'est l'enfer. Quand tu es rendu à ton 300e remontage de visage, tu finis avec le gros orteil en dessous du nez. Quel serait donc l'âge idéal pour vivre son éternité ? 20 ans ? C'est tentant. Mais ça risque de ne pas être reposant. Surtout que tout le monde est barré à 20 ans. Toi, tes enfants, les enfants de tes enfants, les enfants des enfants de tes enfants... Ça fait ben du monde dans la rue pour la journée de la Terre.

Ce sera d'ailleurs le principal enjeu des anciens mortels. Si les gens ne meurent plus, si tout le monde s'accumule, où va-t-on entreposer tous ces Terriens ? Heureusement que l'univers est infini, car il n'y a pas juste Mars qu'il va falloir coloniser. Chaque étoile deviendra une banlieue. La population augmentant de façon exponentielle, ça va en prendre, des nouveaux indicatifs téléphoniques !

Un des avantages de la mort, c'était qu'elle garantissait un cycle de remplacements. Un turn around, comme on dit en latin. L'aïeul laissait la place à sa progéniture, qui lui succédait et ainsi de suite. Les gens se re-

layaient selon les époques. Jacques Plante était suivi de Ken Dryden, qui était suivi de Patrick Roy, qui était suivi de Carey Price. Mais là, si Carey Price est éternel, il va vouloir rester dans les buts éternellement. Qu'est-ce qu'il va faire, le petit Fucale, pour jouer un jour ? Il va falloir qu'il se crée sa propre équipe avec tous ceux qui n'auront pas plus de débouchés que lui. Vous trouvez ça mêlant, un circuit à 30 équipes ? Attendez qu'il y en ait 3000, les séries vont être longues. La première position joue contre la 1500e en 1/100 de finale. C'est Claude Mailhot qui va être fatigué.

Le mal des éternels sera l'ennui, vous croyez ? Comment apprécier la beauté d'une rose quand on sait qu'elle ne fanera jamais ? Qu'elle sera toujours ainsi. Il en va de la vie comme il en va de l'amour : c'est la peur de la perdre qui la rend spéciale. Mais n'est-ce pas notre mal à nous aussi ? Même si nous vivons très peu de temps, nous l'apprécions trop peu souvent.

Tant que le destin ne nous envoie pas un sérieux avertissement, nous agissons tous comme si nous n'avions pas de fin. Comme si tout nous était acquis. Comme si la vie n'était pas précieuse. Même si le temps nous est compté, on trouve le temps de s'ennuyer. Et pourtant...

Bien sûr, l'argent, le pouvoir, la gloire, le sexe et le curling... Mais tout ce qui compte, c'est la vie. Peu important nos

croyanances, ce week-end est avant tout la fête de la renaissance. On naît un jour. On renaît tous les jours. Parce qu'un être, un lac, un livre ou une chanson nous donne le goût d'exister.

Essayons d'être éternels, ne serait-ce qu'aujourd'hui. La vie le vaut bien.



PARABOLE DU MARAIS

Pierre-Gervais Majeau
ptre-curé,
diocèse de Joliette, QC.

Sur la route qui me conduit au bureau, je croise presque tous les matins un marais situé au creux d'une vallée. Je l'observe tout au long de l'année. L'hiver, il se couvre de blanc et il se fait discret et tout effacé sous la neige. Il se fait alors oublier durant la saison froide. Au printemps, quand les eaux réapparaissent au milieu des joncs et des arbustes jaunis et qu'elles deviennent tièdes sous le soleil ardent, alors un grand réveil de la vie se fait entendre au crépuscule. On entend les appels amoureux de centaines de grenouilles se confondre au milieu de cris stridents. On aperçoit également à l'oc-

casion des canards venus à la pêche à la grenouille ou encore de grands hérons emmanchés d'un long cou et d'un large bec, comme disait jadis le fabuliste. Au cours de l'été, des arbustes abritent de petits nids de passereaux. On peut voir des libellules survoler le marais aux eaux métalliques. Parfois, au milieu des joncs, des carex et des roseaux, on peut sentir des odeurs nauséabondes venant des eaux souterraines alimentant le marais de leur flux gazeux. Quand l'automne arrive, les premières gelées viennent engourdir les eaux de ce vivier et peut voir les grandes herbes, les joncs changer de couleur et se couvrir des ocres de novembre. Il est étonnant de voir comment la vie surgit de ce marais pendant la belle saison de la vie. Pour les uns, ce marais n'est qu'un marécage aux eaux fétides parfois même salines, un lieu sinistre qui dépare la nature. Pour les autres, ce marais joue un rôle important dans l'écologie du système et il est surtout un berceau de la vie.

Il nous arrive de voir notre monde comme on serait tenté de voir ce marais. Pour les uns, ce monde est un marécage où l'humanité gît dans une vase puante et désespérante. Pour les autres, ce marais est un vivier où baigne une humanité aux prises avec toutes les ambiguïtés. En effet, il est possible de voir ce monde comme une émergence accidentelle de la vie surgie d'un choc accidentel. Il est possible de voir ce monde comme un vivier extraordinaire

aux multiples émergences vitales. Pour les uns, ce monde est absurde et il faut jouer dur pour y survivre en vainqueurs et en dominants. Pour les autres, ce monde est le fruit d'un vouloir amoureux, d'un acte créateur, un lieu où on peut fleurir en beauté et en tendresse, en amour et en pardon.

On raconte que lors de l'incendie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, un seul livre avait été sauvé. Ce livre contenait dans sa couverture la recette de la pierre philosophale, un petit caillou qui avait la propriété de tout transformer en or pur tout ce qu'il pouvait toucher; il avait aussi la faculté de transformer en cœurs d'or les cœurs les plus durs. Un texte trouvé dans la couverture du fameux livre rappelait que ce caillou se trouvait au milieu de milliers d'autres sur les plages de la mer Noire. Tandis que les autres cailloux de la plage étaient froids quand on les mettait dans sa main, ce caillou spécial dégageait de la chaleur. Un jour, un sage alla sur les plages de la mer Noire et rapporta dans son sac, cette pierre précieuse. Il entra dans la ville qu'il habitait et il se promenait dans les jardins, les parcs, les marchés et les rues dans l'espoir de rencontrer le plus de monde possible. Il touchait les gens avec sa pierre au creux de sa main. Voilà que cette pierre philosophale transforma le cœur des habitants de la ville. La ville, qui avait jadis la réputation d'être un marécage de détresses humaines, devint alors un vivier de culture, d'art, de poésie, un jardin d'humanité.

Nous avons tous reçu en nous lors de notre baptême, une onction qui agit en nous comme cette pierre philosophale. Cette onction du chrême saint nous consacre à une mission d'aménager le royaume humain en royaume divin, à une mission de louange et d'amour sur ce monde, une véritable mission sacerdotale et enfin, cette onction fait de nous des prophètes possédant cette pierre philosophale, la Parole de Dieu, capable de transformer le marécage de notre humanité en véritable vivier, en milieu divin.



SECTION 4

DÉFENDRE LA VIE

*André Gadbois,**coordonnateur**Réseau des Forums André-Naud**11 août 2014*

V

I

E

D

U

R

É

S

E

A

U

Tel fut l'objectif de Raymond Gravel décédé en ce lundi 11 août 2014. « Rendez à César ce qui lui appartient et à Dieu ce qui lui appartient » dit Jésus dans l'Évangile et Raymond a donné sa vie pour que cette Parole se fasse chair. Son ministère sacerdotal et son « ministère » politique ont répondu de façons différentes à cette même phrase exprimée par le Prophète de Nazareth.

Raymond avait un parti pris pour la Vie : il servait la Personne avant de servir la Doctrine ou l'Idéologie. Il préférait l'avenir de la personne à celui des dogmes. Il écoutait la personne s'exprimer sans se laisser distraire par la doctrine : une attitude qui ressemble pas mal à celle du Prophète de Nazareth qui disait parfois : « Qu'attends-tu de moi? Que veux-tu que je fasse pour toi? »

Raymond connaissait l'importance des lois pour permettre à la Vie de réussir; il savait aussi (son mât et le drapeau du Québec derrière sa maison le criaient) que la vie de la culture québécoise était menacée. Il a choisi de promouvoir les deux. Et de se laisser inspirer par les vues de l'Esprit Saint qui se débat pour défendre la Vie et le Monde pour lequel le Christ a donné sa vie. Au cours de ses combats, il ne s'est jamais gonflé d'orgueil, a évité la rancune et s'est réjoui de la Vérité; il en a supporté beaucoup et ne s'est pas irrité souvent; en tout temps il s'est efforcé de garder la foi, l'espérance et la patience. Il a défendu la Vie. Cocréateur du Créateur. Il l'a défendue jusqu'à la fin.

Le 26 février 2006, il signait dans La Presse avec 18 autres prêtres une lettre ouverte aux évêques du Québec pour faire connaître sa réaction de perplexité et de désaccord devant deux documents de l'institution « Église » sur les personnes d'orientation homosexuelle. Cette lettre fut à l'origine de la formation du Forum André-Naud devenu depuis le Réseau des Forums André-Naud.

Pour ta présence, Raymond, ta parole, ta ténacité, merci! À tes proches nous offrons nos condoléances. Et à toi, nous disons : « Ne nous lâche pas! »



BIENVEILLANTE HÉLÈNE*André Gadbois,
coordonnateur**pour le
Réseau des Forums André-Naud*

Celle qui ne s'est jamais imposée par sa grandeur physique mais qui a toujours séduit son entourage par la hauteur, la largeur et la profondeur de son cœur vient de nous quitter. Le cancer l'a obligée à dénouer son tablier de service : elle est décédée samedi le 23 août à 18h55 dans la section des soins palliatifs d'un hôpital du Cap-de-la-Madeleine... décédée alors qu'au téléphone « je parlais d'elle » avec Michel Gauvreau qui revenait de la visiter à l'hôpital avec Ugo et qui me donnait des « nouvelles ».

Hélène Bournival était présente à la première assemblée générale du Forum André-Naud (congrès de fondation) le 18 octobre 2006 et par la suite, avec les moyens du bord (papier, ciseau, colle, règle, photocopieur...), elle a épaulé Claude Lefebvre à construire et publier les premiers numéros du Bulletin du Forum. Dès que le Forum André-Naud s'est donné une Constitution et une organisation québécoise, Hélène a accepté d'en être la registraire (une lourde tâche) et de participer aux réunions de l'équipe nationale. À toutes les assemblées générales à la Maison de la Madone à Trois-Rivières, tantôt appuyée par Rachel, De-

nis... elle accueillait les participantes et participants et enregistrait leur inscription officiellement. Toujours disponible! Toujours pleine d'humour et d'attention.

Hélène avait un parti pris au quotidien : les petit(e)s, les pauvres, les négligé(e)s, les oublié(e)s de la société qu'elle a servis sans relâche autant dans les quartiers populaires de Montréal avec les Petites Sœurs de l'Assomption qu'au Centre de détention Parthenais. Elle a été très impliquée avec les Fils de la Charité dans la communauté chrétienne de St-Étienne du quartier montréalais de la Petite Patrie. Un parti pris inspiré par l'Évangile.

Infirmière de formation, excellente cuisinière, bonne raquetteuse, organisatrice débrouillarde, habile couturière... toutes ces dimensions de sa personnalité lui ont permis de faire grandir l'autre, c'est-à-dire celui ou celle qui se présente sans nécessairement s'annoncer. Ça frappait à sa porte : elle ouvrait, accueillait, écoutait; comme LUI, elle dressait la table et partageait le pain qu'elle avait... avec son sourire coquin; rehaussé, nourri de tendresse et d'espérance, l'autre reprenait son chemin. Hélène : la bienveillance sur deux pattes!

Merci à toi, Hélène, pour ta vie qui a pénétré la nôtre.



FICHE D'INSCRIPTION

POUR LE RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD

MEMBRE :

Tout baptisé, toute baptisée, engagé(e) dans les activités de l'Église.

1^{re} adhésion = 50 \$ ~ Cotisation régulière = 25 \$

SYMPATHISANT / SYMPATHISANTE :

Soutien ; bulletin inclus = 50 \$

ABONNÉ / ABONNÉE À L'INFORMATION :

Bulletin seulement = 25 \$

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

FONCTION : _____

LIEU (paroisse, institution) : _____

Indiquez votre choix:

Membre : Sympathisant/Sympathisante : Abonné/Abonnée :

Signature : _____

Date de l'inscription : _____

Chèque au nom du :
RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD
380, rue Bon-Air
Laval (Québec) H7B 1B5

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Les membres contribuent par un montant de *50 \$ la première année* et *25 \$ (ou plus si désiré) les années subséquentes*.

"L'année du RFAN va du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante. La contribution doit être versée entre ces deux dates. Aux membres elle donne accès au Bulletin et à l'assemblée générale; aux sympathisant(e)s et abonné(e)s elle donne accès aux 4 Bulletins situés entre ces dates. Le MEMBRE qui paie son renouvellement d'adhésion à l'assemblée générale le refait à l'assemblée générale suivante. Celui qui n'a pu être présent à l'assemblée générale peut renouveler son adhésion entre ces deux dates."

La contribution financière n'est pas un obstacle au membership. Les personnes qui donnent un excédent se trouvent à couvrir le manque à gagner si certains donnent moins.

Les sympathisant(e)s

Il leur est demandé une contribution financière de *50 \$ par année*. Leur appui moral et financier vaut, comme dans le cas des membres, pour la période qui inclut l'AGA jusqu'à la veille de l'AGA suivante.

L'abonnement à la brochure du forum, est l'achat d'un produit. Le coût de *25 \$ pour les publications d'une année*, à partir de la date d'abonnement (ce qui représentera quatre publications par année).

RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

*André Gadbois
Denis Normandeau*

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION ET MISE EN PAGE

Joël Lamantia

PHOTOCOPIE

Kiwi Copie, Joliette

SECRETARIAT

Adresse de courriel : forum.andre.naud@sympatico.ca

*Adresse postale : 380 rue Bon-Air
Laval (Québec) H7B 1B5*

Site internet : <http://forum-andre-naud.org>